



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS
EUROMETROPOLE STRASBOURG

ACTU AGENDA SOCIAL 2025

A budget contraint, moyens contraints...

Lors de nos dernières réunions Agenda social, l'exécutif a fait part aux organisations syndicales des difficultés financières rencontrées par la collectivité, suite à l'adoption du projet de Loi de finances 2025 par l'Assemblée nationale.

La réalisation de 2,2 milliards d'économies est ainsi attendue de la part des collectivités locales pour participer à l'effort collectif... L'exécutif a fait le choix de répercuter 70% de l'effort sur les politiques publiques et 30% sur la politique RH. **Concernant l'Eurométropole, les économies globales à réaliser sur les politiques RH s'élèvent à 5 millions d'euros,**

tout en essayant de limiter l'impact sur les agent.es. Ce ne sera pas chose facile, avait prévenu la CFDT...

Plusieurs pistes étaient envisagées. La CFDT s'est d'emblée opposée à l'une d'entre elles, à savoir le décalage des promotions et avancements de grade à septembre (au lieu de janvier), source d'économie potentielle de près de 700 000 euros sur 2025. Cela aurait en effet pénalisé la carrière des agents concernés, en plus de créer un précédent juridique et un risque de voir le décalage perdurer dans le temps... L'idée a donc été abandonnée.

La CFDT a fait part de la demande suivante à l'exécutif :

« La CFDT sollicite un réexamen de l'enveloppe RIFSEEP pour 2025. En effet, suite aux annonces du ministre Laurent MARCANGELI, confirmant la réduction de l'indemnisation des arrêts maladie de courte durée (actuellement à 100 %, elle sera ramenée à 90 % à partir de mars 2025 pour tous les arrêts inférieurs à 90 jours), le gel du point d'indice ainsi que celui de la GIPA pour 2024 et 2025, la collectivité devrait être en mesure de réaliser des économies substantielles.

La CFDT demande donc à ce que la totalité des 1,8 millions d'euros budgétée soit affectée au RIFSEEP (avec une augmentation de la rémunération des heures atypiques) sur l'exercice 2025, tout en maintenant les promotions au 1^{er} janvier.

Le pouvoir d'achat des agent.es de la FPT étant déjà lourdement impacté par les différentes mesures précitées, cela permettrait de reconnaître leur investissement, par le versement de la prime d'avril revalorisée en totalité, pour toutes et tous.

Il n'est pas certain pour l'heure que ce million soit « sanctuarisé » ... ou encore disponible d'ici un an, compte tenu du contexte d'instabilité nationale... Tout dépendra de l'évolution de ce contexte et notamment des efforts qui pourraient être redemandés aux collectivités au moment de voter le budget supplémentaire au second semestre, nous a-t-on prévenus. A suivre... **La CFDT restera très vigilante lors des négociations 2026, concernant le million d'euros restant.**

Des primes obtenues malgré un contexte tendu, pour tous.les agent.es

Au final, la délibération qui sera adoptée en conseil Eurométropole le 28 mars prochain devrait consolider l'enveloppe de 1,8 millions d'euros prévue pour le RIFSEEP, pour 2025 et 2026. Elle sera cependant scindée en deux, **contrairement à ce que la CFDT aurait souhaité** :

- 1,1 million d'euros prévu pour 2025 et 700 000 euros pour 2026. La prime d'avril déjà octroyée précédemment aux agents de catégorie B et C sera donc augmentée en deux temps (sur l'exercice 2025 et 2026) et les heures atypiques revalorisées dès septembre 2025. (ex : heures atypiques dans les musées.)
La prime pour les agent.es de catégories B et C sera donc versée à hauteur de 940 euros brut en 2025 et 1000 euros brut en 2026.
- **Une prime pour les cadres A sera créée (de 150 euros brut en 2025 et 350 euros brut en 2026).**

Dans ce contexte de solidarité nationale contraint pour l'Eurométropole, la position de la CFDT a été de négocier ce qui peut l'être au bénéfice de tous.les agent.es, mais en restant réalistes quant aux capacités de financement de l'Eurométropole. **La délibération qui sera adoptée permettra de garantir l'octroi de cette prime versée sur 2 ans.** C'est un engagement politique et juridique pris par l'exécutif et c'était une demande de la CFDT que de sécuriser ces montants.



Enfin une reconnaissance pour les cadres A !

La CFDT s'est battue pour que le montant de la prime d'avril, inexistante jusqu'alors pour les cadres A, soit revu à la hausse, jugeant le montant proposé insuffisant.

- ☞ **Insuffisant** compte-tenu des responsabilités, des services accomplis par les cadres A et de leur engagement au quotidien...
- ☞ **Insuffisant** quand on constate les risques psycho-sociaux grandissants auxquels ils.elles sont exposé.es...
- ☞ **Insuffisant** si on tient compte des problèmes d'attractivité auxquels l'Eurométropole doit faire face...

La proposition initiale était de créer une prime pour les A, d'un montant de 300 euros brut : elle sera finalement relevée à 350 euros brut. **Les revendications de la CFDT ont été entendues : c'est un premier pas vers une reconnaissance en faveur de nos collègues et de leur engagement.** Certes, nous aurions préféré un montant plus important et versé en totalité en 2025...mais la CFDT ne baisse pas les bras pour autant, c'est un début...

CFDT Interco Eurométropole de Strasbourg

Immeuble Bourse - 1^{er} étage - Strasbourg

☎ 03 88 34 30 91 - 03 69 98 50 00 poste 81 225 ✉ syndicat.cfdt@strasbourg.eu

Site internet : <https://cfdt-interco-ems.eu/>



<https://www.facebook.com/share/1DxNm5P19M/?mibextid=wwXlfr>